



Communiqué

Contraintes budgétaires FPH

Ce que l'on peut lire

Alors que le gouvernement doit dévoiler dans les prochains jours les tarifs hospitaliers, l'ensemble des grandes fédérations hospitalières et médico-sociales demandent aux pouvoirs publics de ***“ne pas faire peser sur les établissements des contraintes financières qui seraient insoutenables”***.

L'ensemble des grandes fédérations hospitalières et médico-sociales se sont alarmées, mercredi 1^{er} mars, de nouvelles contraintes budgétaires potentiellement ***“insoutenables”***, à quelques jours de la publication par le gouvernement des tarifs hospitaliers pour 2017, qui déterminent une grande part de leur budget.

“Très inquiètes de la contrainte inédite annoncée”, la Fédération hospitalière de France (FHF), la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), la Fédération des établissements hospitaliers privés non lucratifs (Fehap) et Unicancer ont publié un communiqué commun, une première.

Forte pression budgétaire

Le gouvernement doit dévoiler dans les prochains jours les tarifs hospitaliers. Depuis l'instauration de la tarification à l'activité (T2A) en 2015, ces derniers déterminent le montant des remboursements par l'assurance maladie aux établissements pour les 2 300 actes de soins répertoriés. Dans ce contexte, les fédérations appellent ***“les pouvoirs publics à ne pas faire peser sur les établissements des contraintes financières qui seraient insoutenables”***.

Soumis à une très ***“forte pression budgétaire”*** – le gouvernement veut réaliser quelque 10 milliards d'euros d'économies en santé sur la période 2015-2017 –, les établissements de soins ***“apparaissent fragilisés”*** tandis que ***“leurs personnels voient chaque jour les conséquences et les injonctions paradoxales”*** qui en résultent, expliquent les 4 fédérations.

“La situation de l'investissement apparaît également très préoccupante, avec une contraction inédite” et la capacité d'innovation ***“est mise à mal”***, assurent les fédérations. Dans le même temps, ***“les charges externes nouvelles et non financées”*** se sont accumulées, comme la revalorisation du point d'indice pour les fonctionnaires ou la réforme du temps de travail pour les urgentistes, qui déstabilisent le public, selon Frédéric Valletoux, le président de la FHF.

Baisse des tarifs en 2016

Les fédérations réclament des financements ***“calibrés”*** pour répondre ***“à la réalité de l'activité et des besoins”***, qui ne cessent d'augmenter avec le vieillissement de la population notamment, et dénoncent la mise en réserve chaque année de crédits hospitaliers, des sommes débloquées ou gelées pour les hôpitaux en fonction du respect des objectifs d'économies.

Après ***“deux années effroyables”***, le président de la FHP, Lamine Gharbi, espère un ***“maintien des tarifs”*** et un ***“traitement équitable”*** entre les secteurs. En 2016, les tarifs hospitaliers avaient baissé de 1 % pour les hôpitaux et de 1,65 % pour les cliniques privées, de manière à neutraliser les effets du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et du Pacte de responsabilité pour ces dernières.



Commentaire

Comment rassurer les agents du MINDEF transférés (ONAC, SSA) ?

Il sera certainement difficile pour eux de voir leur activité augmenter, avec à la clé une diminution de personnel, de matériel... Quel avenir !

À ce titre il nous semble que les personnels de l'ONAC (EHPAD et ERP) sont déjà suffisamment préoccupés après leur transfert à la Fonction Publique Hospitalière. Les uns se retrouvent sans évaluation, ou obligés d'entamer un parcours du combattant pour l'obtenir, pendant que d'autres fonctionnaires sont détachés avec un contrat sans couverture sociale...

Merci Madame la Directrice de l'ONAC, vous nous aviez pourtant expliqué que ce serait un transfert sans problème !

Paris, le 6 avril 2017

